

CHAMPROND EN GATINE

n°51

Septembre 2015

La Feuille de Chou municipale

www.champrond-en-gatine.org

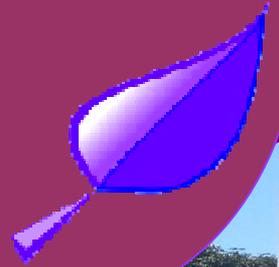
Bois de la Justice

Bois de la Fourrière

Bois Neuf

Bois des Abbayes

Le Bois Cillet



Champrond d'Automne
(4ème édition)
Les 26 et 27 Septembre

Vive la Rentrée!

Quelques dates à retenir...

Reprise des activités associatives :

Les Petites Mains :	Lundi	07 septembre 2015
Yoga :	Lundi	14 septembre 2015
VEM Aïkido :	Mardi	15 septembre 2015
Danse et Rêve :	Vendredi	18 septembre 2015

Marché de Noël

28 (après-midi) et 29 novembre
À la salle des Fêtes

Arbre de Noël
samedi 05 décembre
À la salle des Fêtes

Elections régionales

du 06/12/2015 et 13/12/2015

Inscription possible sur les listes électorales

Avant le 05 octobre 2015

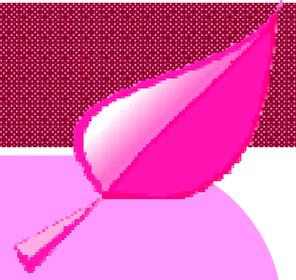
Soirée Bretonne

le samedi 7 novembre 2015

Inscriptions : à la Mairie avant le 3 novembre



Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Après cet été très agréable, voici venue l'heure de la rentrée, rentrée des classes bien sûr et reprise des activités de notre commune et des collectivités territoriales de notre communauté de communes.

Nos manifestations communales et associatives des 13 et 14 juillet et de la brocante du 15 août se sont bien déroulées avec un atout par rapport à 2014, les 13 et 14 juillet nous avons pu mener à bien l'ensemble des festivités, la pluie ne s'étant pas invitée. Il faut remercier l'ensemble des membres du comité des fêtes et les amis qui se sont joints à nous pour l'organisation de ces manifestations.

Les dossiers de rentrée ne manquent pas, nous devrions pouvoir refaire la couverture de la boulangerie cet automne et nous envisageons la mise en place d'une nouvelle façade dans le même temps.

L'enfouissement des réseaux au niveau de la place de l'église, de la ruelle de la Tour et de la route de la Loupe devraient commencer prochainement.

Les nouvelles compétences que prendront les communautés de communes en 2020 nous rendent prudents sur les investissements à venir, c'est pourquoi les chantiers initialement prévus seront éventuellement à réévaluer.

En ce qui concerne la rentrée scolaire, les effectifs des élèves de nos trois écoles restent stables, nous abordons la deuxième année des nouveaux rythmes scolaires et des points positifs sont apparus sur la fréquentation des TAP (temps des activités périscolaires) et sur la qualité des activités proposées et ce notamment grâce à des intervenants issus de notre territoire.

Vous trouverez dans les pages intérieures, les différentes informations de nos commerçants et de nos associations ainsi que les grandes lignes de la vie communale.

Bonne rentrée et bonne reprise à toutes et à tous et comme nous le disons fréquemment n'hésitez pas à venir à la Mairie pour vous renseigner sur divers sujets qui vont des procédures administratives à la vie associative, commerciale et d'autres sujets que vous souhaitez aborder.

Eric Legros

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...

Responsable de publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

La commission
Communication

A la reproduction et à la distribution :

Sophie Prella

Marie-France Moinet

La commission
Communication



Nous leur rendons hommage



Hommage au Docteur Roger Chassagne

Le Docteur Chassagne a été le dernier médecin en exercice dans notre commune, apprécié pour ses qualités de médecin et ses qualités humaines.

Il est décédé le 6 juin de cette année à Lyon, il était né à Paris et venait d'avoir 82 ans.

Le Docteur Roger Chassagne a également été conseiller municipal et Maire de notre commune.

Il aura été conseiller municipal plus de 24 ans et Maire du 20 mars 1977 au 1er août 1979.

Son mandat de Maire bien que court lui aura permis d'impulser la construction de la salle des fêtes et chacun sait combien cette salle communale est devenue un élément indispensable de notre vie communale.

Le docteur Roger Chassagne avait démissionné de son mandat de Maire ayant été sollicité pour assurer de nouvelles responsabilités à l'hôpital Local de La Loupe, il se voyait mal assumer celles-ci en même temps que son rôle de Maire de notre commune.

Après son arrêt d'activité en tant que médecin en 1993, le conseil municipal a essayé à maintes reprises de trouver un successeur au Docteur Chassagne. Malheureusement, cela n'a pas pu se faire et aujourd'hui avec le recul, on s'aperçoit que même une commune comme La Loupe avec la communauté de communes des Portes du Perche a beaucoup de difficultés à faire venir de nouveaux médecins généralistes.

Nous tenions donc à rendre hommage au Docteur Chassagne et témoigner notre soutien à sa famille.

Age : 82 ans.

Né le 28/02/1933 à Paris.

Profession : médecin généraliste à Champrond-en-Gâtine jusqu'en 1993.

Décédé le 6 juin 2015 à Lyon. Inhumé au cimetière de Champrond en Gâtine.

Maire de Champrond-en-Gâtine du 20/03/1977 au 01/08/1979.

Conseiller municipal du 29/03/1971 au 19/06/1995.

Hommage à Gérard Gilles



Gérard que nous étions nombreux à appeler « Gégé » nous a quittés le 10 juillet dernier.

Il venait d'avoir 60 ans et devait prendre sa retraite dans les semaines à venir.

« Gégé » était une figure de notre commune, toujours prêt à discuter, échanger, donner son point de vue, râler quand il le jugeait nécessaire contre les injustices ou les petits travers des uns et des autres.

Passionné de musique, il avait une connaissance impressionnante de différents groupes des années 70 à 90. Une chose qui nous faisait reconnaître « Gégé » entre tous, c'était son rire, un rire impressionnant, communicatif qui nous permettait de balayer en un instant les petits détails un peu pénibles du quotidien ou de l'instant présent.

Gérard, travaillait depuis de longues années au Lycée Rémi Belleau de Nogent le Rotrou et si un accident ne l'avait pas mis à terre, il aurait emprunté son trajet de son domicile au lycée en moto, sa « BM » comme il l'appelait, jusqu'à sa retraite. Cet accident avait endommagé son véhicule et l'avait un peu échaudé.

Le décès de son père Jean Gilles l'avait beaucoup affecté. Evidemment, il ne le montrait pas ou si peu. Pour sa retraite, il avait plein de projets, il venait d'acquérir deux nouvelles motos et s'appêtait à rouler sur nos routes tranquilles du Perche et sur d'autres routes encore, son accident n'était plus qu'un lointain souvenir.

Gérard participait aux manifestations de la commune régulièrement en lui apportant sa touche de bonne humeur ou d'humour décoiffant.

Gégé, Gérard, nous pensons tous à toi et nous aurions tant aimé que ta vie ne s'arrête pas ce 10 juillet et que tu puisses profiter de cette retraite méritée.



Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

Les membres du conseil municipal

Le Maire : **Éric Legros**

1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet

2^{ème} Adjoint : Jean Taquet

3^{ème} Adjoint : Denis Granger

Les conseillers :

Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye,
Valérie Chrétienne, Gaëlle Guyon,
Nicolas Javoy, Luc Liard, Mireille Marie,
Marie-France Moinet, Philippe Septier,
Claire Tafoiry, Céline Védie

Les commissions communales

✓ Urbanisme :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Luc Liard.

✓ Voirie et Réseaux :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Luc Liard.

✓ Bâtiments / Cimetière :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.

✓ Eau et Assainissement :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Luc Liard, Christian Bornet.

✓ Communication :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Luc Liard, Mireille Marie.

✓ Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :

Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie, Valérie Chrétienne.

Membre hors conseil : Claude Imhof

✓ Appel d'offres :

Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros.
Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.

✓ Fêtes-Fleurissement :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy, Philippe Septier.

✓ Finances : ensemble du conseil municipal

✓ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Luc Liard.

Membres hors conseil : A définir

✓ Correspondant Défense : Philippe Guillemet.

✓ Commerces :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Luc Liard.

✓ Impôts directs :

Titulaires : 6 membres à désigner suite aux propositions effectuées lors du conseil municipal du 6 mai 2014 .

Suppléants : 6 membres à désigner suite aux propositions effectuées lors du conseil municipal du 6 mai 2014 .

Les commissions intercommunales

✓ Commission finances :

Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Denis Granger.

✓ Education sport et culture :

Délégués titulaires : Jean-Pierre Brihaye, Philippe Septier. / Délégué suppléant : Luc Liard.

✓ Développement Économique :

Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Jean Taquet.

✓ Aménagement du territoire et environnement :

Délégués titulaires : Denis Granger, Céline Védie. / Délégué suppléant : Christian Bornet.

✓ Services à la Population :

Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet. / Délégué suppléant : Gaëlle Guyon.

✓ Syndicat Intercommunal de Ramassage et

Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :

Président : Jacky Jaulneau,

Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5^{ème} vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.

✓ Regroupement pédagogique :

Champrond en Gâtine, Montlandon, Montireau, Saint Victor de Buthon

Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Valérie Chrétienne, Éric Legros, Marie-France Moinet.

✓ Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :

Délégué titulaire : Denis Granger. / Délégué suppléant : Philippe Septier.

✓ Parc Naturel Régional du Perche :

Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.

✓ Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP) :

Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.

✓ Conseiller Défense : Philippe Guillemet.

✓ Centre National d'Action Sociale (CNAS) :

Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.

✓ Comité Bassin d'Emploi :

Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.

✓ ADMR :

Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.

✓ Croix Rouge :

Délégué titulaire : Claire Tafoiry.

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Portes du Perche

Le Président : **Éric Gérard**

1^{er} vice-président : Marylène Chevalier

2^{ème} vice-président : Patrick Coutant

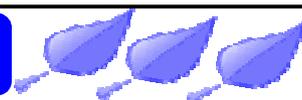
3^{ème} vice-président : Éric Legros

4^{ème} vice-président : Bruno Jérôme

Le bureau :

Jean-Louis Icier, Jean Rousseau,
Jean-Claude Rousseau, Michel Bizard,
Charles Bonissol, Christophe Barral,
Francis Fezard, Jean-Michel Cerceau,
Jacques Flaunet.

Délégués communautaires : **Éric Legros, Philippe Guillemet**





Les résumés des conseils municipaux

RÉUNION DU 9 AVRIL 2015

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 9 avril 2015 à 20 h 30 en session ordinaire sous la présidence d'Eric Legros, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : Céline Védie pouvoir à Eric Legros, Gaëlle Guyon pouvoir à Valérie Chrétienne, Nicolas Javoy.

Absents : Luc Liard et Jean-Pierre Brihaye.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 5 mars 2015, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

Un courrier sera envoyé à l'Agence de l'Eau pour lui faire part du projet de lagunage et connaître son avis quant à la possibilité de transfert de la subvention, qui a été accordée pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées vers la mise en place de ce système d'épuration.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2014, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	346 576.70	156 080.50
Recettes	439 873.08	105 862.31
Résultat 2014	93 296.38	-50 218.19
Résultat 2013	6 838.33	- 48 512.83
Résultat cumulé	100 134.71 98 731.02 affecté en investissement 1 403.69 reporté en fonctionnement	-98 731.02

Sous la présidence de Jean Taquet, le compte administratif 2014 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015. Considérant la conjoncture actuelle, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 8.2 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.95 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.44 %

Le produit attendu est de 133 047 €.

A noter que les dotations de l'Etat ont diminué mais elles sont compensées partiellement par l'augmentation des produits de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti.

Le conseil municipal décide de communiquer dans la prochaine Feuille de Chou sur le fait que la hausse des impôts n'est pas due à la commune mais au conseil départemental. Il s'avère également que les bases locatives augmentent chaque année c'est pourquoi le produit attendu des taxes est en augmentation chaque année. Il est aussi constaté les effets des constructions du lotissement, les exonérations des taxes foncières étant arrivées à leur terme, le produit de ces taxes est en progression.





BUDGET PRIMITIF 2015

Mr le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 372 055.69 € en section de fonctionnement et à 231 568 € en section d'investissement.

En section d'investissement, il est prévu :

- Travaux de réfection des trottoirs dans les virages de la Grande Rue : 7 500 €
- Travaux de voirie : 6 507 €
 - ✓ Place de l'église (abords de la boulangerie)
 - ✓ Rue du Muid à Beaufrepaire
 - ✓ Le Petit Bois Landry
- Logiciel Segilog : 2 100 €
- Extension de la salle des fêtes : 20 000 €
- Achat de matériel : 15 000 €
 - ✓ Découpeuse
 - ✓ Dameuse
 - ✓ Echafaudage
 - ✓ Coupe-branches
 - ✓ Divers
- Enfouissement des réseaux Place de l'église, Route de La Loupe, Ruelle de la Tour, Rue du Plessis : 26 080 € par an pendant 3 ans
- Transfert subvention du Conseil Départemental au budget « boulangerie » : 40 000 €
- Cautions logements : 650 €
- Capital des emprunts : 15 000 €
- Déficit 2014 à reporter : 98 731 €

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des subventions du Conseil Départemental au titre du FDAIC, de la taxe d'aménagement, du FCTVA, de l'affectation du résultat 2014, d'un virement de la section de fonctionnement, des cautions des logements et du transfert des dépenses du budget boulangerie et des amortissements des études, qui n'ont pas été suivies de travaux.

Mr le Maire informe le conseil municipal que le budget primitif est un budget prévisionnel, qui peut être ajusté en cours d'année par la prise de décision modificative budgétaire. Il indique également que le détail des comptes peut être consulté par les conseillers municipaux.

Mr le Maire fait part au conseil que Thomas Gosset a été recruté pour un contrat d'avenir d'une durée de 3 ans. Dans un an, il faudra penser à pérenniser cet emploi, et ce, éventuellement dans le cadre d'un schéma de mutualisation par des échanges de services entre les communes. Il est actuellement envisagé de mettre à disposition Thomas Gosset quelques heures par semaine à la commune des Corvées les Yys.

Accord du conseil municipal pour cette mise à disposition.

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2015.

INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Mr Legros rappelle au conseil municipal que l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ne sera plus réalisée par les services de l'Etat à compter du 1er juillet 2015. Le Pays Perche (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Perche) a décidé de créer un service d'instruction du droit des sols, qui sera opérationnel le 1er juillet et une facturation à l'acte a été retenue par permis de construire. Une convention entre les parties sera proposée prochainement.

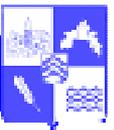
QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Il est évoqué :

- ✓ l'enfouissement des réseaux à Villemaigre : des relevés ont été réalisés récemment.
- ✓ la possibilité de dématérialiser la Feuille de Chou semble difficile pour la distribution car il faudrait établir une liste des personnes, qui l'ont reçue en version dématérialisée afin de ne pas faire de doublons.
- ✓ le projet de mise en place sur le site internet de la commune d'un module pour le covoiturage sachant qu'il faut attendre que la convention avec le conseil départemental soit signée.
- ✓ la possibilité d'installer un panneau d'affichage à proximité du panneau identitaire communal et des WC publics ainsi qu'aux entrées de village pour communiquer sur les commerces.
- ✓ l'arrachage de la haie située en bordure de l'église conformément aux décisions antérieures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.





L'actualité communale et intercommunale

 **ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**



Un entretien avec Mme Minier, directrice de l'école de Champrond

En ce qui concerne l'école de Champrond en Gâtine, pour cette rentrée, nous sommes 3 enseignantes à commencer l'année :

- ✓ Mme Deschamps-Guicheteau, enseignante en CE2-CM1,
- ✓ Mme Mourruau-Proust enseignante en CE1-CE2, remplaçante rattachée à notre école, actuellement sur le remplacement de Mme Handzisch, et
- ✓ moi-même, Mme Minier, directrice et enseignante en CM1-CM2.

Nous accueillerons 73 élèves à partir de la rentrée.

- ✓ Nos projets sportifs de l'année : les élèves de cycle 3 (CE2-CM2) débiteront l'année avec un projet ultime, tandis que les CE1 iront à la piscine de Fontaine-Simon.
Nous projetons une randonnée dans les environs de Champrond d'environ 7-8km fin septembre-début octobre. Un projet balle ovale avec, au final, un tournoi dans l'école en mai-juin.
- ✓ Projets artistiques : nous souhaitons en collaboration avec la mairie, embellir l'école, notamment le préfabriqué avec des panneaux peints avec des réalisations des élèves.
- ✓ Projet jardin : nous le reconduisons cette année. Notre jardin pédagogique devrait être réaménagé, courant 1er trimestre, par les enseignantes pour tiers, les carrés potagers s'abîmant.
Les élèves devraient repeindre, avec une peinture spéciale, les planches de coffrage rachetées par la coopérative scolaire et installée par l'équipe enseignante.
- ✓ Projet portes ouvertes : nous souhaitons renouveler notre soirée portes ouvertes avec les parents d'élèves fin juin. Les modalités restent à définir...

Remerciements à l'association des parents d'élèves grâce à laquelle, avec ses nombreuses actions, nous avons pu investir dans un vidéoprojecteur avec 2 écrans de projection.

Également un merci à la mairie, pour les travaux effectués dans l'école et qui a investi dans des PC fixes pour notre rentrée, sans lesquels nous ne pourrions lancer un projet espace de travail numérique. Affaire à suivre...

Toute l'équipe enseignante souhaite une bonne rentrée à nos élèves !



Zoom sur le regroupement pédagogique

Organisation de la semaine scolaire en fonction de la réforme des rythmes scolaires

Pour la deuxième année consécutive, notre regroupement pédagogique fonctionne sous les nouveaux rythmes scolaires.

La journée d'école commence à 9 heures et se termine vers 16h environ Une demi-journée de classe a été instaurée le mercredi matin de 9h à 11h

Fin des cours :

16h05 à l'école de Montlandon

16h10 à l'école de Champrond en Gâtine

16h10 à l'école de Saint Victor de Buthon

Services du Syndicat Scolaire

Point accueil garderie (Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi)

de 7h à 9h : à Montlandon et à Saint Victor de Buthon

de la fin de la classe à 19h : à Champrond en Gâtine et à Saint Victor de Buthon.





L'actualité communale et intercommunale

 **ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

Transport scolaire

Pour la deuxième année consécutive, les transports scolaires sont gérés par la Communauté de Communes des Portes du Perche. Cette année une participation de quarante euros est demandée aux parents pour chaque enfant utilisateur de ce service. Chaque enfant devant être muni d'une carte de transports scolaires, le dossier a été envoyé aux familles à la fin du mois de juin.

les nouveaux arrivants doivent s'adresser à la mairie de leur commune de résidence ou appeler directement Mme Marie Paule Fourmond, responsable des transports scolaires à la Communauté de Communes des Portes du Perche (tél : 02 37 81 29 59)



Répartition des classes de notre Regroupement Pédagogique

Les répartitions des classes sont les suivantes :

Ecole de Champrond en Gâtine

Classe de CE2-CM1 (24 élèves) de Mme Coralie Deschamps-Guicheteau

Classe de CM1-CM2 (25 élèves) de Mme Anne-Sophie Minier (Directrice de l'école)

Classe de CE1-CE2 (24 enfants) de Mme Virginie Handzish remplacée en ce début d'année par Mme Claire Mourruau-Proust (enseignante remplaçante rattachée à notre école)

Ecole de Montlandon

Classe de PS-MS-GS (26 élèves) de Mme Estelle Turpin (Directrice de l'école)

(Mme Turpin travaillant à temps partiel, une autre enseignante intervient dans l'école deux jours par semaine)

Ecole de Saint Victor de Buthon

Classe de PS-MS (26 élèves) de Mme Nathalie Lecointre (Directrice de l'école)

Classe de GS-CP (24 élèves) de Mme Rebecca Lomont

L'ensemble des effectifs des trois écoles est de 151 élèves environ (les données peuvent fluctuer rapidement).

Temps des Activités périscolaires (TAP)

Pour l'année scolaire 2014-2015, les TAP ont été mis en place après les vacances de la Toussaint, de nombreux intervenants ont proposé leurs activités.

84 enfants ont bénéficié de ces activités et globalement, nous avons eu 663 séances de TAP.

Les intervenants étaient :

- ✓ Mme Isabelle Besse – Théâtre – expression corporelle –
- ✓ Mr Eric Montigny – Calligraphie –
- ✓ L'association Champ'livres – lecture écriture d'une histoire –
- ✓ L'association Les Petites Mains – atelier de travaux manuels avec réalisation d'un ou plusieurs objets à l'issue du cycle.

Cette année 2015-2016 verra de nouveaux intervenants et notamment **l'association départementale Profession Sport** qui va proposer diverses activités sur les trois communes et **uniquement le mardi**.

Les intervenants de l'an passé, qui maintiennent leur activités sont, à priori :

- ✓ L'association Champs'livres
- ✓ L'association les Petites Mains
- ✓ Mr Montigny, calligraphe.

D'autres associations et d'autres intervenants ont été sollicités, le choix des activités devraient s'étoffer au fur et à mesure des cycles.

A l'inscription à l'une ou l'autre des activités, **l'enfant et sa famille s'engagent à ce que l'enfant fréquente l'activité pendant tout le cycle des TAP**, soit d'une rentrée de vacances à la date des vacances qui suivent.

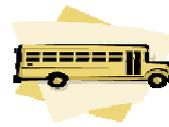




L'actualité communale et intercommunale

 TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE 2015/2016

NOUVEAUX HORAIRES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE
 18 rue de la gare 28240 La Loupe tél : 02.37.81.29.59
 mail : cdcdesportesduperche@wanadoo.fr

Les horaires des cars de transports scolaires qui concernent nos trois écoles seront en ligne sur notre site internet. Au jour de l'édition de cette nouvelle feuille de chou, ces horaires ne sont pas encore définitifs.



CIRCUIT CHAMPROND / MONTIREAU / MONTLANDON

ITINERAIRE	MATIN	ITINERAIRE	SOIR	MERCREDI MIDI
MATERNELLE MONTLANDON	7h25	ECOLE DE MONTLANDON	16h05	11h05
MONTIREAU LA MALEZIERE	7h37	ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	16h12	11h12
LE BOURG DE MONTIREAU	7h47	ECOLE DE MONTLANDON MATERNELLE	16h32	11h32
MONTLANDON CHÂTEAU D'EAU	7h54	ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	16h40	11h40
RUE DU THYMERAIS	7h58	MONTIREAU LA BLAINERIE	16h48	11h48
POINT D'ACCUEIL MONTLANDON	8h03	MONTIREAU LE BOURG	16h55	11h55
LES USAGES 1 - MONTLANDON	8h05	MONTIREAU LA MALEZIERE	17h01	12h01
LES USAGES 2 - MONTLANDON	8h06	MONTLANDON CHÂTEAU D EAU	17h06	12h06
CHAMPROND ABRI BUS 6 GRDE RUE	8h14	MONTLANDON RUE DU THYMERAIS	17h07	12h07
LE PETIT BEAUVAIS	8h18	LES USAGES 1	17h12	12h12
LES HUBERTS	8h20	LES USAGES 2	17h14	12h14
BEAUREPAIRE	8h24	CHAMPROND 6 GRANDE RUE	17h21	12h21
LE BOIS GILLET	8h27	LE PETIT BEAUVAIS	17h31	12h31
L' AIGUILLON	8h29	BEAUREPAIRE	17h33	12h33
ECOLE CHAMPROND PRIMAIRE	8h33	LE BOIS GILET	17h34	12h34
ECOLE DE MONTLANDON MATERNELLE	8h45	L AIGUILLON	17h36	12h45
ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	8h51	MATERNELLE DE MONTLANDON	17h45	12h50
MATERNELLE MONTLANDON	8h57			

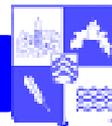
CIRCUIT SAINT VICTOR DE BUTHON / MONTLANDON

ITINERAIRE	MATIN	ITINERAIRE	SOIR	MERCREDI MIDI
ECOLE DE SAINT VICTOR accompagnatrice	7h45	ECOLE DE SAINT VICTOR	16h10	11h05
LE BOULAY BUTHON	7h50	ECOLE DE CHAMPROND	16h25	11h25
LA HURIE CARREFOUR	7h56	ECOLE DE MONTLANDON	16h30	11h34
LA QUETTERIE	8h01	POINT D ACCUEIL SAINT VICTOR	16h41	11h35
LA MARJOLIERE	8h06	LE BOULAY BUTHON	16h46	11h41
LES JUSTICES	8h10	LA HURIE CARREFOUR	16h52	11h47
POINT ACCUEIL SAINT VICTOR DE BUTHON	8h20	LA QUETTERIE	16h57	11h52
ECOLE DE MONTLANDON	8h25	LA MARJOLIERE	17h05	12h00
ECOLE DE CHAMPROND	8h40	SAINT VICTOR DE BUTHON	17h07	12h02
ECOLE DE SAINT VICTOR PRIMAIRE	8h52			

POINTS UTILES

- 1- Les enfants doivent se présenter 5 minutes avant l'horaire indiqué.
- 2- Les enfants de maternelle doivent être accompagnés par un adulte le matin et attendus le soir au point d'arrêt du car.
- 3- Il est recommandé aux familles d'utiliser des cartables sans roulettes pour désencombrer les cars et faciliter le passage des enfants à l'intérieur du véhicule.
- 4- La Communauté de Communes se réserve le droit de modifier ces circuits à tout moment (après en avoir avisé les parents).





L'actualité communale et intercommunale



INAUGURATION DE LA BOULANGERIE COMMUNALE



Vendredi 03 Juillet 2015, Mr et Mme SCAVINER accompagnés d'un représentant des moulins de Chérisy ont eu la gentillesse d'accueillir les habitants à deux reprises (12h00 & 17h00) pour l'inauguration de la nouvelle boulangerie.



Mr LEGROS, maire de la commune a rappelé à cette occasion l'intérêt vital pour notre commune d'avoir préservé ce commerce.



Une nouvelle inauguration avec tous les représentants officiels et partenaires de cette opération aura lieu plus tard dans la saison une fois la toiture et façade rénovées.

La municipalité souhaite une pleine réussite à Mr et Mme SCAVINER.



STATIONNEMENT DANS NOTRE VILLAGE

Vous avez déjà remarqué que stationner dans notre village n'est pas toujours aisé et pourtant cette situation peut être améliorée si chacun y contribue à sa façon.

✓ Nous sollicitons en premier lieu les résidents qui disposent d'un garage ou d'une allée et les remercions d'avance de faire l'effort de garer leur véhicule à l'intérieur de leur propriété car ils faciliteront ainsi l'accès aux commerces locaux.

✓ **Aire de covoiturage**

Plusieurs emplacements sont à la disposition des personnes qui pratiquent le covoiturage sur le parking du 6 Grande Rue.

La commune a signé une convention avec le conseil départemental pour la mise en place d'une signalétique incitant les personnes qui utilisent le système de covoiturage d'utiliser les quelques places réservées que nous avons matérialisées derrière le bâtiment communal utilisé par les associations au 6 grande rue.

Par cette opération, la commune s'inscrit dans le mouvement d'économie d'énergie et de mutualisation des services pour les particuliers.

Cette signalétique va prochainement être installée.

Chacun aura compris que le stationnement sur la place du village et dans la rue principale, s'il est de courte durée, peut profiter à davantage de gens et permettra à nos commerces de mieux travailler au service de leurs clients.

Un geste de chacun pour le bien de tous, telle pourrait être notre devise !



POURSUITE DES TRAVAUX DE LA BOULANGERIE COMMUNALE

Après des congés bien mérités, Madame et Monsieur Scaviner ont repris leur activité. Les travaux de réfection de la couverture devraient être réalisés cet automne et le changement de la façade devrait également être fait dans la foulée.

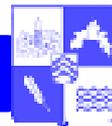
Les travaux de couverture seront réalisés avec la reprise des corniches qui ont subi les aléas du temps et des infiltrations d'eau.

A ce jour, nous attendons les accords officiels des subventions demandées et l'analyse des offres que nous avons sollicitées.

Quant aux travaux de façade, plusieurs entreprises ont été sollicitées. Le choix devrait être fait prochainement avec une attention particulière du conseil municipal en accord avec Madame et Monsieur Scaviner sur les couleurs à mettre en valeur dans le cadre des couleurs préconisées par le Parc Naturel Régional du Perche.

Nul doute que ces travaux aideront à l'attractivité déjà importante de notre boulangerie communale.





L'actualité communale et intercommunale

📖 Cérémonie commémorative du 15 août 1944



Le 15 Août est certes la fête du village avec notre traditionnelle brocante de la Saint Sauveur, mais ce jour est aussi associé à une date importante !

Le jour de la libération pour les habitants de Champrond-en-Gâtine (71^{ème} année).



A cette occasion, Mr LEGROS, Maire du village, a déposé une gerbe au monument aux morts pour cette cérémonie commémorative.

Nous avons clôturé la cérémonie par le verre de l'amitié pris au Café d'Aligre.

📖 ZOOM SUR UN EMPLOYÉ DE LA COMMUNE :

MARCEL MELECK

Marcel Meleck a été recruté par la commune avec divers contrats aidés jusqu'en 2003, les premiers signés en 1994 l'ont été avec le Comité de Bassin d'Emploi de Nogent le Rotrou.

A partir de 1998, la commune l'a embauché directement et c'est le 1er mai 2003 que le conseil municipal a décidé de le titulariser.

Les fonctions de Marcel Meleck au sein de la commune sont liées à l'entretien des espaces publics, nettoyage des trottoirs, débroussaillage et tonte des espaces verts, entretien des bâtiments communaux.

Il aide les autres employés communaux sur différentes tâches liées à notre réseau d'eau, à l'entretien de la station d'épuration, à l'installation des différentes manifestations communales.

Marcel Meleck étant le plus ancien des employés communaux, il a la mémoire des travaux d'entretien effectués sur la commune depuis 20 ans.

Aujourd'hui âgé de 62 ans et demi, il prendra sa retraite à partir du 1er octobre prochain.



📖 LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION 2015



Champrond-en-Gâtine se lance dans la compétition !

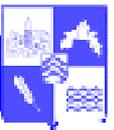
La commune vient de poser sa candidature au trophée de la communication "édition 2015".. dans la rubrique "Meilleur site Internet des mairies de moins de 5.000 habitants"

Plus d'informations sur notre site dans quelques jours.....

Restez connecté.

>> Rappel : N'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter !!! c'est Gratuit.

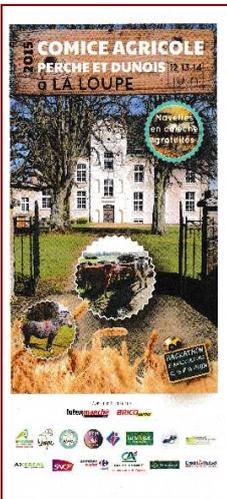




L'actualité communale et intercommunale



RETOUR SUR LE COMICE AGRICOLE PERCHE ET DUNOIS À LA LOUPE



Le comice agricole du Perche et du Dunois s'est déroulé les 12, 13 et 14 juin dans l'enceinte du château de La Loupe. Grande fête de l'élevage eurélien, le comice a attiré beaucoup de monde. **Le concours départemental de vaches laitières** a réuni 80 vaches provenant d'une trentaine d'exploitations.

Trois races étaient représentées : Normande, Prim'holstein et Jersiaise.

Fillette, de l'Earl Tessier, à La Bazoches-Gouet, qui avait remporté début juin le titre de **championne de France de la race normande**, était présente au comice.

En marge de ce concours, **le jury du comice agricole a remis un prix d'honneur à des exploitants agricoles méritants du canton**. Parmi ces exploitants, nous pouvons féliciter **l'Earl Les Vitriers de Gaël Chaboché**, qui produit du boeuf à la ferme à **Champrond-en-Gâtine**, **Pascal Gasnier**, producteur du cidre et de jus de pommes aux **Corvées-les-Yys**, **Audrey Déhent** de la ferme équestre de Montécot (**Saint-Eliph**), l'exploitation de **Stéphane Taillandier** qui a adopté le robot de traite à **Saint-Victor de Buthon**, la classe "horticulture" du Château des Vaux, le maraîcher Bio Antony Lasfont (La Loupe) et Hélène Pélaez, productrice de foie gras d'oie en Eure-et-Loir.

Etaient également exposés :

- . **70 moutons** d'une douzaine de races présentes en Eure-et-Loir et parfois menacées, comme la Solognote,
- . **des vaches allaitantes**,
- . **des volailles** et
- . **environ 50 chevaux** -Percherons et Cobs normands - quelques plaques ont été remises aux plus méritants.



Du matériel et des véhicules agricoles étaient également exposés dans le parc du château.

L'association des Collectionneurs des Portes du Perche a organisé une **exposition philatélique** sur le thème de l'agriculture. L'association a créé **une enveloppe souvenir de l'événement**, éditée à 1.000 exemplaires. Le samedi, le public a pu faire oblitérer son courrier avec le **cachet postal du comice**. Une exposition de **photographies d'art** de Soline Roux a également été organisée au château.

Le samedi soir plus de **800 personnes** ont participé au **traditionnel repas des éleveurs**. Cette soirée a été animée par le **groupe de musique Tradart**.

Pendant ces 3 jours du Comice, s'est déroulé un « **hackathon** » - organisé par **l'école numérique de La Loupe - la Wild code school** -. Une vingtaine de projets innovants et tournés vers l'agriculture ont fait l'objet d'un concours de programmation informatique.

Le 1er jour (vendredi), les porteurs de projets sont venus pour présenter leur idée sur la scène de la salle des fêtes de La Loupe. La salle était comble.

En seulement trois minutes, ils devaient convaincre des graphistes, des programmeurs web et des passionnés d'informatique de rejoindre leur projet.

En fin de soirée, **les équipes s'étaient formées autour de onze projets**.

S'en sont suivis **deux jours de code (informatique) et d'échanges** ! Les onze équipes ont pris leurs quartiers au château. Aux murs, de grandes feuilles pour matérialiser ce à quoi ressemblera le site, l'application, le logiciel. Sur les écrans, des lignes de code.

Le 2ème jour (samedi), les équipes ont fait le **point à mi-parcours, toujours en trois minutes**, sur l'avancement des projets.

Au 3ème jour, les équipes ont passé la ligne d'arrivée le dimanche 14 juin vers à 15h et ont présenté leurs **projets définitifs**.

La remise des prix de ce 1er hackathon agricole a été effectuée aux projets suivants en clôture du Comice :

- . le projet **Trapeze** qui vise à décomplexifier la réglementation agricole ;
- . le projet **Poneo**, une solution de management des centres équestres,
- . le projet **Ubreed**, une sorte de « Tripadvisor » des fruits et légumes,
- . ex-aequo avec le projet **Agripedia**, un simulateur de culture.

Bravo à ces différents projets !





L'actualité communale et intercommunale



CARTE PISCINE

⇒ **à retirer à la Mairie**

La Communauté de Commune offre 4 entrées par an au parc aquatique du Perche (Fontaine Simon) pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Conditions disponibles à la Mairie.



CHUTE DES FEUILLES !! ATTENTION

L'automne approche !!!!

Pendant la période de chute des feuilles, il est demandé aux riverains de bien entretenir le trottoir face à leur domicile afin d'éviter tout risque de chute.

Rappel ! Cette consigne s'applique également lors de chute de neige...

Grâce à ce geste simple, nous pouvons éviter des accidents...



ENTRETIEN DES VALLÉES

La moisson étant terminée, les travaux d'entretien des vallées communales ont eu lieu mi-août.

Une entreprise spécialisée a procédé à l'égavage de plusieurs kilomètres (4600 m) de nos vallées communales.

Comme Chaque année, un tronçon est nettoyé afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie et drains agricoles.

Cette année, la vallée de l'Etang Sicot (de l'Etang du Bois Landry à Champrond) et la vallée de la route de Beurepaire à l'Empire ont été élaguées.



ENTRETIEN DES VOIRIES

Les voies suivantes ont fait l'objet d'un traitement d'entretien (goudron liquide et gravillons) au cours de l'été : rue des rosiers, rue du plessis, rue de la guez, le Signeuré, rue de l'Empire, descente de l'école.



TRAVAUX DE FIN D'ANNÉE 2015

✓ Salle des fêtes :

Après la réalisation de la couverture de l'extension de ce bâtiment communal, nous allons procéder à la mise en place des menuiseries cet automne et nous entamerons ensuite l'isolation intérieure et l'installation de l'électricité. L'ouverture vers la salle principale et celle de la cuisine ne se feront qu'ensuite.

✓ Enfouissement des réseaux Place de l'Eglise, Ruelle de la Tour, Route de La Loupe :

Ces travaux prévus en juin débiteront prochainement, ils permettront d'envisager un réaménagement de la place dans les années à venir de façon à rendre celle-ci plus agréable et également plus fonctionnelle.

Dans l'immédiat, il s'agira de supprimer tous les poteaux téléphoniques et électriques du secteur concerné et d'installer des candélabres pour l'éclairage public.

✓ Abribus

Les employés communaux ont construit un abribus pour les élèves scolarisés dans les écoles de notre regroupement pédagogique et pour ceux qui fréquentent le collège de La Loupe au 6 grande rue (à côté des locaux de l'ancienne gendarmerie).

Il va permettre aux élèves (ils sont nombreux) qui habitent dans ce secteur de notre commune de pouvoir s'abriter par temps de pluie.

✓ Réseau d'eaux usées

Depuis des années, nous savons que notre réseau d'eaux usées présente quelques infiltrations d'eaux dites parasites, ces eaux obligent notre station d'épuration à être plus sollicitée et donc à être moins économe en énergie qu'elle ne devrait.

Une étude plus précise a mis en évidence qu'il fallait d'abord réparer, étanchéifier la partie du réseau la plus proche de la station d'épuration. Ces travaux prévus dans notre budget assainissement devraient pouvoir se réaliser en cette fin d'année ou en début de l'année prochaine.





L'actualité communale et intercommunale



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES PORTES DU PERCHE
18 rue de la Gare
28240 LA LOUPE
Tel : 02.37.81.29.59
Fax : 02.37.81.04.91

www.cdc-desportesduperche.com

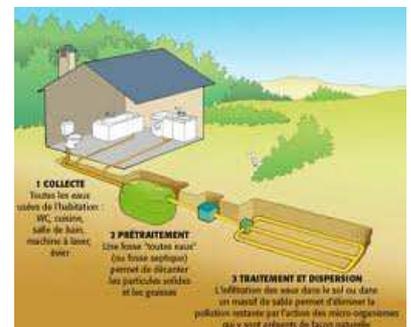
Le Président : Eric GERARD

Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif...

La Communauté de Communes des Portes du Perche lance une quatrième tranche de réhabilitation des systèmes d'assainissement non-collectif non-conformes en partenariat avec les agences de l'eau. Ce partenariat permet d'obtenir une aide d'environ 50% sur le montant des travaux.

Ces subventions s'adressent aux PROPRIETAIRES VOLONTAIRES qui ont une installation préalablement contrôlée non-conforme. Les travaux concerneront 40 installations sur l'ensemble du territoire de la CDC.

SI VOUS SOUHAITEZ REHABILITER VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF, ET INTEGRER CETTE QUATRIEME TRANCHE, VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE DU SPANC AU 02.37.81.29.59 - M. DEPREZ.



Informations pratiques

Le relais emploi :

Au service des entreprises et des demandeurs d'emploi, Mme DEPEYROT répond à vos besoins les lundi, mardi et jeudi. Locaux situés au 18, rue de la gare à La Loupe, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact : 02 37 81 38 93 - relaisemploilaloupe@orange.fr

Accueil de loisirs du mercredi

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, l'accueil de loisirs des mercredis permet aux enfants du territoire de pouvoir participer aux activités mises en place par les Contrats Bleus.

Renseignement auprès des Contrats Bleus au 02 37 29 94 49.

La Communauté de Communes des Portes du Perche, c'est également : les travaux sur les voiries communales, les transports scolaires primaires/collège/lycées, la gestion du Parc Aquatique du Perche, du gymnase, le soutien à l'office de tourisme.

Pour plus d'informations, et suivre les actualités de votre communauté de communes n'hésitez pas à consulter notre site Internet : www.cdc-desportesduperche.com et à vous inscrire à la newsletter pour être tenu informé des actions menées tout au long de l'année.





L'actualité communale et intercommunale



RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Pour Tous renseignements s'adresser au:

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Pôle Petite Enfance
3 rue Henri Dunant
28240 La Loupe

Tél: 02 37 49 00 45 / 06 32 23 61 65

mail: lescontratsbleus.ram@orange.fr

Permanences Administratives

Lundi de 16h à 19h
Mercredi de 9h à 11h30

(Accueil sur RDV)

Laetitia SAWRY
Responsable du RAM
Educatrice de Jeunes Enfants

Les Matinées d'éveil

A Champrond-en-Gâtine/ La Loupe : Le lundi
A La Loupe: Le Jeudi
A Belhomert-Guéhouville: Le Vendredi

De 9h30 à 11h
Sur pré-inscription



CDC des Portes
du Perche



ASSISTANCE
FAMILIALE
CAF
d'Eure-et-Loir



Les Contrats Bleus

Relais

Assistant(e)s

Maternel(le)s



Un lieu:

D'échanges, de rencontres, d'information et de documentation

Un service gratuit:

Destiné aux Parents, Futurs parents
Aux Assistant(e)s Maternel(le)s, candidats à l'agrément
Et aux jeunes Enfants

*Belhomert-Guéhouville / Champrond-en-Gâtine / Fontaine-Simon
La Loupe / Les Corvées-Les Ys / Manou / Meaucé / Montreuil /
Montlondon / Saint Eliph / Saint Maurice-Saint Germain / Saint
Victor-de-Buthon / Vauption.*

Au service des Familles et des Assistant(e)s Maternel(le)s, le relais est un espace neutre où la confidentialité est respectée

Le RAM un lieu d'accueil pour:



Parents, futurs Parents

Le relais vous aide à envisager l'accueil de vos enfants au domicile d'une assistante maternelle avec sérénité.

- Permet d'obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- Propose une aide dans votre fonction de **Parents employeurs** (contrat de travail, démarches administratives, aides financières...)
- Met à votre disposition la liste des assistants maternels agréés.



Enfants

Les enfants participeront aux matinées d'éveil accompagnés de leur assistant(e)s maternel(le)s dans un environnement adapté.

- Un lieu d'éveil, de rencontres avec d'autres enfants et adultes
- Des moments de jeux ou d'activités partagés avec leur assistant(e) maternel(le)
- Un lieu qui permet une socialisation en douceur au sein d'un petit groupe d'enfants



Assistant(e)s Maternel(le)s

La professionnelle de la petite enfance pourra vous apporter un soutien et un accompagnement dans l'exercice de vos fonctions

- Un lieu de convivialité pour partager des expériences
- Un lieu d'échanges entre assistant(e)s maternel(le)s et avec des professionnels de la petite enfance (réunions, conférences...)
- Un lieu d'information sur vos droits et sur la législation de votre profession (contrat de travail, statut, formation...)
- Il vous est proposé des temps collectifs d'animation avec les enfants accueillis





L'actualité communale et intercommunale

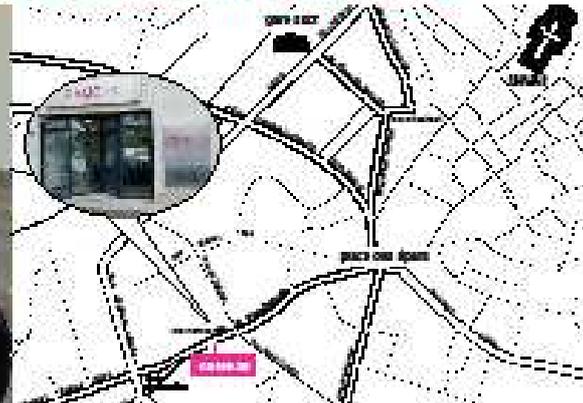


PERMANENCES-CONSEIL DU CAUE28

Le CAUE28 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir) propose des permanences-conseil d'architecture gratuites pour tous les candidats à la construction (extension, réhabilitation,...) **tous les lundis sur rdv.**



PERMANENCES-CONSEIL pour la qualité de l'architecture et de son environnement



Vous êtes une collectivité, vous êtes un particulier, vous avez un projet d'aménagement, de construction ou de réhabilitation... et vous souhaitez un conseil ?

Gratuit, Indépendant, le CAUE vous conseille en amont du projet, tous les lundis dans ses locaux.

PRENEZ RENDEZ-VOUS au :
02 37 21 21 31

Pour le RDV, d'une 1/2H à 1H, il est conseillé de venir avec les documents suivants :

- certificat d'urbanisme ;
- extrait règlement PLU ;
- extrait cadastral ;
- photos du terrain et bâtiments existants ;
- cahier des charges, programme ;
- croquis, esquisses et / ou études en cours.

CAUE D'EURE-ET-LOIR - 87 RUE DU GRAND FAUBOURG - 28000 CHARTRES
TÉL. 02 37 21 21 31 - FAX 02 37 21 70 08 - WWW.CAUE28.ORG - CONTACT@CAUE28.ORG
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
DU LUNDI AU VENDREDI : 9H > 13H et 14H > 18H SAUF VENDREDI 17H





L'actualité communale et intercommunale



TRANSBEAUCE À LA DEMANDE

Afin de compléter l'offre de transport du réseau Transbeauce, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a mis en place un service de transport à la demande :

"Transbeauce à la demande".

Vous n'avez pas le permis de conduire, vous êtes à mobilité réduite ou vous aimez vous faire conduire, ce service est fait pour vous !

Avec le "Transbeauce à la demande", vous pouvez vous déplacer

du lundi au samedi entre 9h et 17h

à destination de votre chef-lieu d'arrondissement ou de votre chef-lieu de communauté de communes.

Ce service, **ouvert à tous**, fonctionne sur réservation préalable

au **0812 04 28 28**.

Vous pouvez effectuer faire vos réservations :

du lundi au vendredi de 7h à 19h

le samedi de 8h30 à 12h30

☞ Pour un déplacement **le lendemain**, votre réservation doit être effectuée **au plus tard la veille avant 17h**.

☞ Pour un déplacement **le lundi**, votre réservation doit être effectuée **au plus tard le samedi avant 10h30**.

Ce service est assuré par des véhicules adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes ou non-voyantes.

"Transbeauce à la demande" s'étend !

Vous êtes sans permis de conduire, à mobilité réduite, vous aimez vous faire conduire ?

Vous souhaitez vous déplacer dans votre arrondissement pour un rendez-vous précis, faire vos courses, rendre visite à vos amis ou à votre famille...

Alors n'attendez pas, réservez dès maintenant votre voyage avec "Transbeauce à la demande".

Sur simple appel téléphonique au plus tard la veille avant midi, nous venons vous chercher chez vous, pour vous conduire à destination*

Appelez le

0812 04 28 28
(Prix d'un appel local)

* Service actif de 9h00 à 17h00 du lundi au samedi.

Nogent-le-Rotrou
Si vous habitez l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, vous bénéficiez du service "Transbeauce à la demande" les **MARDI, JEUDI et SAMEDI** de 9h à 17h sur réservation.

Châteaudun
Si vous habitez l'arrondissement de Châteaudun, vous bénéficiez du service "Transbeauce à la demande" les **MARDI, JEUDI et SAMEDI** de 9h à 17h sur réservation.

Dreux
Si vous habitez l'arrondissement de Dreux, vous bénéficiez du service "Transbeauce à la demande" les **LUNDI, MERCREDI et VENDREDI** de 9h à 17h sur réservation.

NOUVEAU !

Avec "Transbeauce à la demande" vous pouvez vous déplacer librement de l'arrondissement de **CHATEAUDUN > NOGENT-LE-ROTROU** et de **NOGENT-LE-ROTROU > CHATEAUDUN**

Transbeauce
EURE-ET-LOIR
Département

* Les destinations sont les : chefs lieux d'arrondissements, chefs lieux de cantons... Renseignements au **0812 04 28 28**

PRATIQUE - ECONOMIQUE - SECURISANT - FACILE





Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• Un Petit Air de Culture •

Un Petit Air de Culture : une rentrée en couleurs....

Nous espérons que vous avez passé un bel été et n'avez pas trop souffert du réchauffement climatique !

Notre rentrée, comme c'est déjà le cas depuis quatre ans, sera placée sous le signe des arts graphiques et décoratifs et nous espérons vous accueillir TRES nombreux à notre exposition « **Champrond d'Automne** ».



Vous pourrez retrouver certains des artistes dont vous avez admiré les œuvres au cours des années précédentes mais également de nouveaux exposants.

Venez passer avec nous un moment agréable et convivial qui vous permettra :

- ✓ d'échanger avec les peintres ou les artisans qui travailleront devant vous,
- ✓ de voter pour l'artiste de votre choix et lui permettre ainsi de gagner le « Prix du Public »
- ✓ et aussi de vous rafraîchir et de vous restaurer au « **Café des Artistes** », ouvert pendant toute la durée de l'exposition.



Les cours de YOGA reprennent
Lundi 14 septembre !

vous pouvez atteindre la zénitude grâce aux cours de yoga que Malika CONTREL dispense

tous les lundis soirs de 18H45 à 19H45 à la Salle des Fêtes.

Pour en savoir plus, le mieux est de joindre Malika au 06 03 85 83 15.





Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

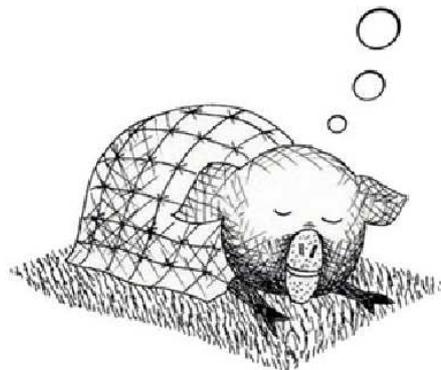
• Un Petit Air de Culture •

Surprise!!!!

*

*Les Premières « Cochonneries de Champrond »
Auront lieu à la Boulangerie
« Les Gâtinettes de Champrond »
courant Novembre.....*

*Patience!
Bientôt ...vous en saurez
Davantage!!!*



Vous pouvez également d'ores et déjà noter nos prochains rendez-vous :

- ✓ **Samedi 3 et Dimanche 4 octobre :**
Représentations de la pièce de théâtre "La Fête des Voisins ou la soupe aux Choux" à La Loupe.
- ✓ **Mercredi 21 Novembre :** Assemblée Générale à 18H (suivie du verre de l'Amitié)
- ✓ **Samedi 12 Décembre :** Chants de Noël dans l'Eglise, (mini concert de 45 minutes, à l'issue duquel nous trinquerons avec vin chaud ou jus d'orange et vous offrirons la dégustation des désormais célèbres « Petits Cochons de Champrond »)





Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Réouverture des ateliers
le 7 septembre !

• les petites mains •

Reprise des ateliers le lundi 7 septembre à 14h
salle associative au 1er étage de la mairie



Différents ateliers vous sont proposés:

Patchwork, boutis	⇒	tous les lundis	de 14h à 17h
Dentelle aux fuseaux(intervenant extérieur)	⇒	un lundi / mois	de 13h30 à 17h
Broderie traditionnelle(intervenant extérieur)	⇒	un vendredi / mois	de 13h30 à 17h
Couture (intervenant extérieur)	⇒	un mercredi/ mois	de 14h à 17 h
Atelier pour les enfants	⇒	tous les jeudis	de 16h30 à 17h30
TAP	⇒	tous les vendredis	de 16h45 à 18h15

Belle année créative !

Inscription : 20 € / année plus intervenant extérieur--- sauf TAP syndicat scolaire

Renseignements : Marie France Moinet

Tél : 06 95 87 50 92



• Cours de Relaxation - Sophrologie et de Qi Gong •

Cours de Qi Gong

CHAMPROND-EN-GÂTINE
tous les jeudis de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes

SAINT-VICTOR-DE-BUTHON
tous les lundis de 19h à 20h à la salle de l'école

Le Qi Gong fait circuler l'énergie dans le corps et la renforce en s'inspirant des connaissances développées par la médecine chinoise.

Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition physique particulière.

Pour tous renseignements:
Marc LE CORRE
06 73 56 86 75
E-mail: marc.lecorre@bestr.fr
www.champrond-sophrologie.com

Cours de relaxation et de sophrologie

CHAMPROND-EN-GÂTINE
tous les mercredis de 18h45 à 19h45

LA LOUPE
les lundis de 11h à 12h et les jeudis de 20h30 à 21h30

- Retrouver son énergie et son désir de vivre
- Développer la confiance en soi
- Retrouver son autonomie
- Générer ses émotions
- Améliorer son intuition personnelle
- Equilibrer son corps et son esprit avec une sérénité retrouvée

Pour tous renseignements:
Marc LE CORRE
06 73 56 86 75
E-mail: marc.lecorre@bestr.fr
www.champrond-sophrologie.com





Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• la Voie de l'Énergie et du Mouvement •

L'association V.E.M. d'Aïkido "la Voie de l'Énergie et du Mouvement" va reprendre ses activités le mardi 15 septembre 2015.

Notre école d'Aïkido VEM affiliée au Rassemblement européen pour une libre pratique des arts martiaux RELPA, malgré les congés d'été a poursuivi ses séances pour les enfants et adultes dans un cours commun, chaque mardi en juillet (à l'exception du 14 juillet) et août 2015 au Dojo-salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine de 19h30 à 21h30 ; ces 7 cours estivaux ont accueilli au total 87 personnes.

Durant la dernière saison de septembre 2014 à août 2015,

- ✓ 81 élèves ont pratiqué notre belle discipline (5/10 ans 24, 11/17 ans 13, plus de 18 ans 44) sans comptabiliser les jeunes élèves du Château des Vaux (cours du mercredi soir 20h/21h30) ; assemblée générale le 20 décembre 2014 avec 69 personnes ; participation aux Voeux de Champrond-en-Gâtine le 18 janvier 2015 ;
- ✓ 11 manifestations organisées ou participation (forum des associations de la CdC, 3 stages RELPA, Téléthon, repas familial au Sébastopol, Château des Vaux - formation "Cohésion", fête de la maison, kermesse -, Comice agricole, fête annuelle St Sauveur du 15 août) ;
- ✓ 3 écoles des cadres spécifiques ont été dispensées, réservées aux robes noires Hakamas (2 deuxième Kyu, 6 premiers Kyu, 13 noires 1° à 6° Dan).

En accord avec le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine, VEM pourra dans les années à venir mettre en place des stages d'été dans le Perche sur plusieurs jours, dès la fin des travaux d'agrandissement de la salle des fêtes avec accès aux toilettes rénovées. La réalisation de la salle de stockage du matériel permettra en effet à VEM de faire l'achat complémentaire de nouveaux Tatamis pour ces rencontres internationales d'été du RELPA (144 m2 au lieu de 96 m2).



BONNE RENTREE A TOUTES ET TOUS



Renseignements :

Mairie de Champrond (02 37 49 80 20)
ou Roger Tran-Dinh-Nhuan (06 13 93 87 56)
ou e-mail : mfr.nanpsaviin@yahoo.fr.

Cotisation annuelle (pour 2015/2016) : . 60€ pour les moins de 15 ans,
(inchangées depuis 8 ans) . 80€ pour les plus de 15 ans .

Horaires :

Pour sa prochaine 8ème saison de création dans le Perche (septembre 2015 à août 2016), VEM vous accueille enfants, jeunes adultes et anciens avec joie et fraternité dans notre école d'Aïkido,

👉 Dojo-salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine

- enfants de 5 à 10 ans ⇒ mardi 18h à 19h.
- jeunes, adultes ⇒ mardi 19h30 à 21h30

👉 Château des Vaux

- jeunes, adultes ⇒ mercredi 20h/21h30
- enfants, jeunes et adultes ⇒ dimanche 9h30 à 11h30
- école des cadres ⇒ vendredi 20h/22h
tous les 2/3 mois





Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• les paniers d'Aligre •



Durant la saison d'été, pour les paysans producteurs de notre association, l'activité bat son plein.

De battage en labour, et de semis en récolte, chacun, dans sa spécialité s'affaire pour garnir au mieux nos paniers.

Parallèlement en tant qu'associatif bénévole et eu égard à l'esprit de collectif solidaire qui nous anime, nous œuvrons au développement de notre Amap et au soutien de tous nos producteurs.

Notre participation les **13 et 14 juin** dernier au **Comice Agricole de La Loupe**, ainsi que le **15 août** à la fête de la **Saint Sauveur à Champrond-en-Gâtine**, nous a permis de mieux nous faire connaître.

Aujourd'hui notre association compte **37 adhérents** réunis autour de **8 producteurs locaux** avec une gamme de produits de plus en plus large, et bien sûr des légumes de saison, du poulet, des œufs, mais aussi du pain, du miel, des fromages de chèvre, de brebis, yaourts, pâtes, légumes secs, conserves de fruits et légumes... A noter que chacun s'inscrit dans une démarche de qualité et de respect de l'environnement en appliquant les règles de **l'Agriculture Biologique**.



Nous serons toujours heureux de faire de nouveaux émules. Si vous aussi vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche citoyenne, nous vous invitons à nous rendre visite les soirs de distribution :

Les mardis à

- La Loupe de 18h00 à 18h30

- Champrond-en-Gâtine de 19h00 à 19h30

La saison des « légumes d'été » 2015 se terminera le **06 octobre**, la saison des « légumes d'hiver » prendra la suite jusqu'en mars 2016.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Jean Louis Jonas, Président au 06 31 44 08 48 ou Nathalie Tran Dinh Nhuan, Secrétaire au 06 67 32 52 63 ou adresser un mail à : assolespaniersdaligre28240@orange.fr





• **Comité des fêtes** •

✻ **Festivités des 13 et 14 juillet**



13 juillet au soir

Après le pot de l'amitié, environ 100 personnes ont eu la joie de partager un repas élaboré par le comité des fêtes. La municipalité remercie le Comité des Fêtes, les élus et les bénévoles pour tout le travail réalisé dans un temps record !

L'ambiance conviviale arrivée très tôt dans la soirée a obligé les organisateurs à décaler de 30 minutes environ les autres activités de la soirée.

Le feu d'artifice précédé de la retraite aux flambeaux dans les rues du village a donc eu lieu vers 23h45...

Félicitations aux employés communaux, bénévoles et élus (Thomas Gosset, Pascal Pesnaux, Marcel Meleck, accompagnés de Pablo Bergel) qui nous ont offert un magnifique spectacle pyrotechnique malgré les conditions difficiles liées à la période de sécheresse actuelle que nous avons traversé.

Le bal animé par l'orchestre « Pierrot Musette » s'est fini tard dans la nuit...



14 juillet Après midi

C'est autour de la salle des fêtes qu'une trentaine d'enfants ont participé à la chasse aux trésors et autre jeu, la journée s'est terminée autour d'un goûter.



✻ **15 Août : Brocante de la ST SAUVEUR**



Quelques gouttes d'eau en tout début de matinée ont vite laissées la place à un soleil radieux pour les 130 exposants. Les 15 bénévoles de cette organisation ont vu défiler une affluence de visiteurs tout au long de la journée.

Nous avons innové cette année, commune-test en collaboration avec le sirtom de Courville qui nous a fourni des gobelets réutilisables contre une caution d'1 €, et des poubelles et affiches pour le tri sélectif. Dans l'ensemble, les personnes ont participé et y ont trouvé un intérêt.

Un grand BRAVO à toute l'équipe pour cette belle manifestation.





• **Comité des fêtes** •



Prochaine manifestation:



Une première **Soirée Bretonne** au son du groupe Eskisse.

Réservez votre soirée

du **samedi 07 novembre 2015 (19h)**

Venez passer une soirée agréable autour de crêpes et de cidre.

• **Perchemin** •

L'association PERCHEMIN organise une randonnée au mois d'octobre.

Nous vous proposons plusieurs thèmes. Merci de compléter le coupon-réponse ci-dessous.

Les randonnées ne partant pas de Champrond, du covoiturage pourra être organisé.

Nous organiserons celle qui a retenu le plus de suffrages. Nous vous communiquerons les dates et heure précises.



Le bureau

Pour tout renseignements, contacter :

Luc Liard : 02 37 49 81 35

Jean Pierre Brihaye : 06 13 98 11 97

Coupons-Réponse : Randonnée d'Octobre 2015

PERCHEMIN

Je choisis :

- une randonnée dans le perche , découverte du Perche par ces sentiers dans la région de Courboyer,
- une randonnée autour des champignons en forêt de Senonches,
- une randonnée avec découverte du safran dans la région de Chartres.

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

Coût : 3€ / personne

Pour me contacter : Adresse internet :

ou n° de tél :

Je suis intéressé par le co-voiturage.



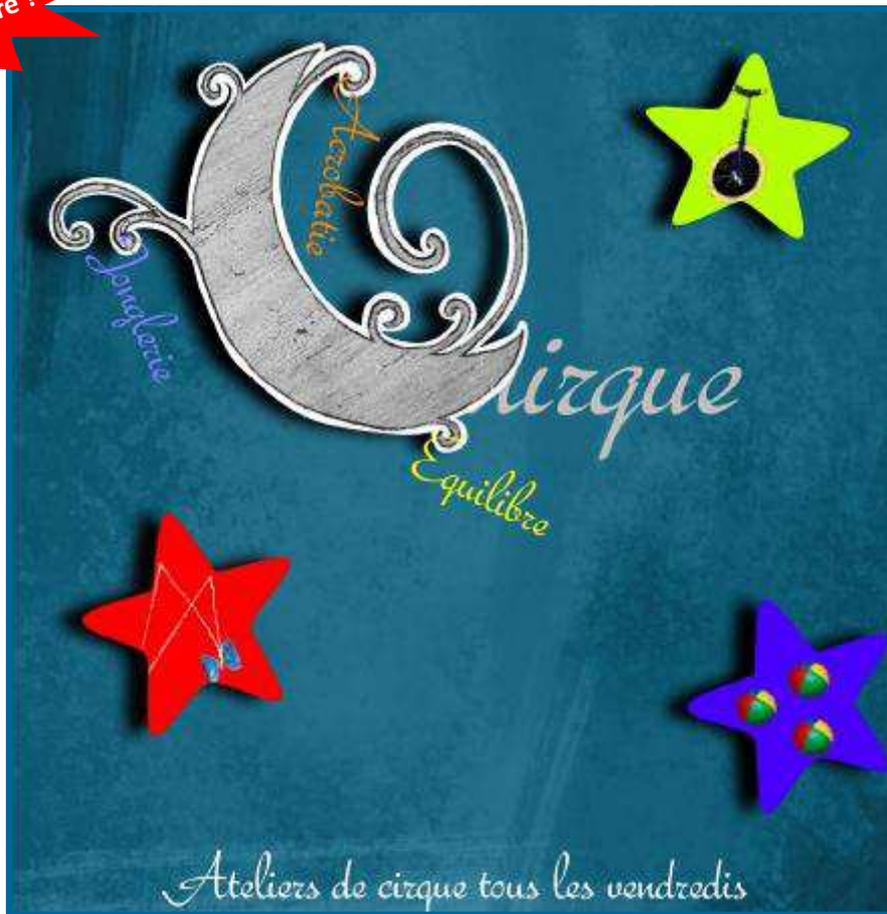
coupon-réponse à remettre à la mairie





Reprise des cours
le 18 septembre !

• Danse et rêves •



A travers une dimension ludique, les activités du cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie...) développent l'agilité, l'équilibre, la motricité, l'adresse ou encore l'expression, sous toutes ses formes, permettant une meilleure maîtrise de son corps et de sa concentration.

Contrairement à beaucoup de sports où règne l'esprit de compétition, les arts du cirque amènent à entrer en compétition d'abord avec soi-même et développer sa confiance en soi et sa relation aux autres afin d'unir les talents de chacun pour offrir aux parents, familles et amis, un spectacle unique en fin de saison.

Renseignements :

Bes Olivier (06 58 21 55 20)
Da Cruz Alves Virginie (06 15 38 37 92)

Tarifs :

- pour les 3 - 6 ans : 130,00 euros + l'adhésion de 5,00 euros
- pour les autres groupes : 150,00 euros + l'adhésion de 5,00 euros

Les inscriptions se font sur place lors des deux premiers cours.



Horaires des cours de cirque:

LE VENDREDI

- | | | | |
|-------------------------|---|-----------------------|-------------------|
| • enfants de 3 - 6 ans | ⇒ | un premier groupe | de 17h00 à 17h45. |
| | | ou un deuxième groupe | de 17h45 à 18h30 |
| • enfants de 6 - 10 ans | ⇒ | | de 18h30 à 19h45 |
| • Pour les ados | ⇒ | | de 19h45 à 21h00 |





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE.
LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (fdc.champrond@gmail.com)

• Calligraphie •



En plus des stages que je propose à l'atelier et des animations qui sont faites dans les temps d'activités périscolaires, n'hésitez pas à me joindre si vous souhaitez acquérir un peu de matériel de calligraphie : porte-plume, plume de calligraphie, petite pochette en cuir pour le matériel, etc.



Eric Montigny
Calligraphe
Chrysographe
Enlumineur
Professionnel

ERIC MONTIGNY
Calligraphe Chrysographe Enlumineur Professionnel

Plus de 33 ans d'expérience

8 rue du Perche
Beaurepaire
28240 Champrond en Gatine

Site : <http://calligraphie-et-dorure.com>

Mobile : 06 68 33 24 17





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

◎ la Table du Perche ◎

LA TABLE DU PERCHE

Pour cette nouvelle saison 2015-2016
La Table Du Perche continue de vous
accueillir du:

Lundi au samedi avec sa formule à
12€90.

Le samedi soir et le dimanche midi nous
vous recevons toujours, sur réservations,
pour sa formule à 17€90.

Sa carte de **PIZZAS** maison et de
GALETTE DE SARRASIN.

Nous restons à votre disposition pour vos
repas et banquets.

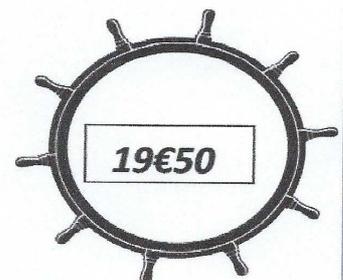


Venez nous retrouver

le samedi 26 SEPTEMBRE 2015 à 19H30

Pour une soirée Bretonne avec au menu:

- KIR BRETON ET SON ACCOMPAGNEMENT
- GALETTE DE SARRASIN GARNIE
- MOULES FRITES
- FROMAGES
- DUO BRETON



02.37.49.89.62
5 Grande rue
28240 Champrond en Gatine





● *Du côté des artisans, artistes et commerçants* ●

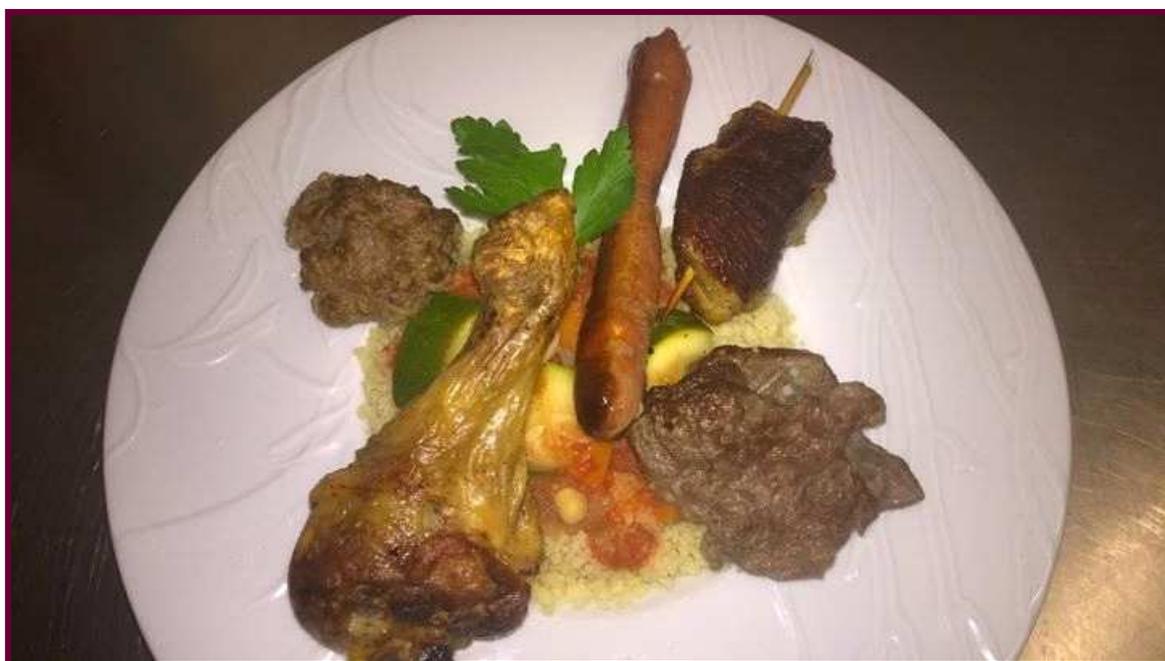
© **le Sébastopol** **Restaurant-Traiteur-Bar** ©

LE SEBASTOPOLE

Bar-Restaurant-Traiteur

Soirée à thème d'Octobre à 15€.

Le Jeudi 2 et Vendredi 3 Octobre



PAELLA Maison

Tarte Tatin

Pensez à réserver

02.37.49.80.02.

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

*Le Restaurant sera fermé pour congés
du Dimanche 20 Septembre et Réouverture le Mardi 29 Septembre 2015.*





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

◎ la Cave loupéenne ◎



La Cave Loupéenne vous accueille à LA LOUPE :
le mardi : 9h à 12h30 / 14h30 à 19h
du mercredi au samedi : 9h30 à 12h15 / 14h30 à 19h

Sommelier, caviste, **Nicolas Javoy** vous propose ses vins fins, vins pour vos fêtes, cubis, bières et spiritueux, gastronomie et produits du terroir.
Vous trouverez à la **Cave Loupéenne** tout ce dont vous avez besoin pour une parfaite réussite de vos soirées en famille et manifestations.
Nous vous proposons également une dégustation de nos produits chez vous ou directement à la cave.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

● Etat civil ●



Mariages :

MICHAUX Sébastien et CORBIN Charline le 20/06/2015 domiciliés à Le Bois Gilet

WARDAVOIR Benjamin et LEGAULT Nathalie le 27/06/2015 domiciliés à Le Petit Bois Landry

TOUIL Youcef et GOUIN Leslie le 01/08/2015 domiciliés 6 Grande Rue

Naissance :

GRENU Aaron né le 12/04/2015 domicilié 33 Grande Rue

VAUDRON Nola né le 15/04/2015 domicilié 6 rue de la Fontaine

HATTON Camille né le 16/06/2015 domicilié 8 rue de la Lutonnerie

CHABOCHE Victorine née le 27/08/2015 domiciliée aux Vitriers

BÂCLE GABILLAT Romane née le 28/08/2015 domiciliée 2 rue de Saint Laurent



Décès :

MOTTE Monique décédée le 10/06/2015 domiciliée 74 Grande Rue

GILLES Gérard décédé le 10/07/2015 domicilié 6 rue de l'Étang





Les services communaux et intercommunaux

≈ Elections ≈

Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales pour répondre à la situation créée par le décalage des élections régionales au mois de décembre prochain.



Inscription possible pour les nouveaux habitants avant le 5 octobre 2015.

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Ordures ménagères et déchèterie ≈



Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (*)**.

Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie ainsi que les Huberts.
- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaigre, Le Bois des Patissières, l'Orgerie.

Ce changement fait suite à la mise en place du nouveau contrat avec notre prestataire.

⇒ Merci de mettre les containers et sacs à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin

Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain .

A noter : le S.I.R.T.O.M (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures ménagères) vient d'ouvrir un site internet très pratique pour une meilleure gestion de nos déchets. Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>





🗑️ *Horaires déchetterie de St Eliph*

(Fermée les jours fériés)

✓ HORAIRES D'ÉTÉ du 01 mars au 31 octobre

Lundi : fermée
Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30
Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30



Point de recyclage

**Téléphones portables et
cartouches jet d'encre**

*Accessible à la mairie de
Champrond*

FNATH RECYCLAGE

Un geste éco-citoyen pour soutenir les accidentés de la vie

✓ HORAIRES D'HIVER du 01 novembre au 28 février

Lundi : fermée
Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Mercredi : fermée
Jeudi : fermée
Vendredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30

Nouvelles conditions d'accès en déchèterie

Depuis le 1er novembre 2014, une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SIRTOM

Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie, vous devez remplir un formulaire et présenter un **justificatif de domicile**.
Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :

- pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi

≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

**Inscription avant
le 15 décembre !**

■ LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ■



Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite à la relève du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brulage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

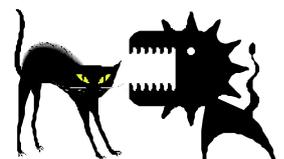
Merci d'avance.



Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.



Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.





Numéros infos et permanences utiles

SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé des Portes du Perche est située au 2, avenue du Perche à La Loupe. Le 17 février 2014, la Communauté de Communes des Portes du Perche a inauguré sa nouvelle Maison de santé pluridisciplinaire à La Loupe. Une vingtaine de professionnels de santé s'y sont déjà installés.

DENTISTES à La Loupe

Dr. SACCENTI	2 impasse de la Cerisaie	02 37 81 05 12
Dr ANDREI		
Dr HEMERY	2, avenue du Perche	02 37 52 32 96
DR HAMAL		

DOCTEURS GÉNÉRALISTES à la Loupe

Dr. BIGARD	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr CASADEI - PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SDRUBIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SOW OUAKARA	2, avenue du Perche	02 37 49 37 59
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46

SPECIALISTES à La Loupe

M. et MM LE GUERNIGOU Cabinet de sages femmes	2, avenue du Perche	02 18 00 50 11
Mlle DE PAUW Orthophoniste	2, avenue du Perche	02 37 52 99 74
Dr MEUNIER Psychiatre	2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN	2, avenue du Perche	02 37 81 21 18
Psychologue pour enfants		
M. LAUNAY Ostéopathe	17, place de l'hôtel de ville	06 67 92 22 53
Dr HAU DUMOULIN Dermatologue	2, avenue du Perche	02 37 53 33 48
Mme COLOMBELLI Diététicienne	2, avenue du Perche	02 37 21 61 82
M. LIVIU Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 13 92

M. TOULEMONDE, Mme BOHIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11
M. PERROT Kinésithérapeute	18, rue Marceau BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	17 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11

INFIRMIERES

Mme DOLLEANS	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mlle GONSARD	2, avenue du Perche	02 37 81 09 04

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L. "C+Bio"	2, avenue du Perche	02 37 81 30 00
----------------------	---------------------	----------------

OPTICIENS

Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigeard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12

PHARMACIES

Pharmacie Centrale	4 rue du 17 juin 1944	02 37 81 19 89
Pharmacie de l'Etrier	21 rue de Chartres	02 37 81 13 19

AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Cerisaie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66

HOPITAL

MAISON DE RETRAITE	Rue du Docteur Morchoisne	02 37 29 33 11
-----------------------	------------------------------	----------------





ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet 02 37 53 58 70
 Ecole Champrond-en-Gâtine 02 37 37 31 57
 Syndicat scolaire (Secrétariat) 02 37 81 15 04

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE

18 rue de la Gare - 28240 La Loupe
<http://www.cdc-desportesduperche.com/>



LA MAISON DES P'TITS LOUPS Crèche halte garderie

3 rue Henri Dunant à la Loupe
 02 37 29 45 68

SIAP (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et de développement du Perche d'Eure et Loir)

18 rue de la Gare - 28240 La Loupe
 Email : paysperche.siap@wanadoo.fr

02 37 29 09 29

L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.29.94.47
 e-mail : lescontratsbleus@wanadoo.fr
 Site Internet : www.les-contrats-bleus.com

↳ Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
Pôle Emploi	Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
Conseiller Général —Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie de La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai-juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 – 16h30	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie de la Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS	1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA	S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
Office du tourisme	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00





• Trucs et astuces •

ET SI VOUS FAISIEZ VOUS-MÊME...



Votre marmite norvégienne

Ce qu'il vous faut pour faire votre marmite

- Un carton, ou une valise, ou une boîte, ou un grand panier,
- Un vieux lainage, ou plaid, ou tissu polaire,
- Du papier aluminium, qui ne sera pas en contact avec les aliments.

Le concept

Diminuer votre consommation de gaz ou d'électricité et profiter de la vie pendant que ça cuit : Précuire (5mn soupe, légumes) (10mn viande, ragout). Eteindre le feu, placer immédiatement votre plat de cuisson avec couvercle dans votre marmite norvégienne. 1. Le contenant 2. Le lainage sur les parois intérieures 3. Le papier alu 4. Enfin votre plat de cuisson. 5. Bien appliquer l'alu sur les parois extérieures de votre plat 6. Recouvrir tout autour et par dessus de votre lainage 7. Si votre marmite a un couvercle, fermez le.

Votre plat cuira seul, sans votre intervention et sans risque d'incendie ou d'oubli, cela met plusieurs heures mais si vous le faites le soir il sera prêt pour le lendemain, si vous le faites le matin il sera prêt le soir au dîner.



la feuille de chou

- *Les petites annonces* •

La prochaine édition sera la feuille de Houx : diffusion début décembre
Cette édition sera consacrée aux évènements de fin d'année.

@.fr, @.com

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer
votre adresse mail à
fdc.champrond@gmail.com

